

Tout passe

Autor(en): **Burnet, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **7 (1979)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-239004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

TOUT PASSE

Le 9 décembre 1978, après deux ans et trois jours d'activité, le Bureau vaudois du Conseil de notre Fédération se retire et passe les rênes aux Jurassiens qui seront chargés, en 1981, d'organiser la 7ème fête romande et valdôtaine des patois.

De cette brève période, trois points retiennent notre attention : la fête de Mézières, nos relations avec la Radio, la mise à jour de nos statuts.

Concernant Mézières, rappelons que la fête fut accompagnée d'une exposition d'une durée de huit jours, avec montage audio-visuel.

Le programme de cette rencontre, un peu chargé parce que concentré sur un seul jour, n'a pas laissé suffisamment de temps aux participants pour prendre contact et fraterniser. Par ailleurs, la remise des prix, ce jour-là, nous a posé quelques problèmes, d'autant plus que beaucoup de lauréats n'étaient pas présents lors de la distribution. A noter que nos amis valdôtains nous ont apporté de nombreux objets en bois tourné et sculpté et de beaux livres concernant leur vallée et le patois.

A deux reprises, le Conseil a siégé dans une salle de la Radio où nous nous sommes trouvés en compagnie du Directeur des programmes, M. Nicod. Nous avons longuement parlé de l'émission patoise, actuellement incorporée à l'émission "Loisirs en tête", animée par J.-Cl. Gigon. Quant aux Archives sonores de patois, comprenant plus de 670 boîtes, M. Nicod nous a assurés que cette importante collection sera toujours conservée par les soins de la Maison de la Radio et de ses dirigeants.

Enfin, nous avons des statuts conformes à la situation où nous nous trouvons aujourd'hui. Ils apportent une nouveauté : la création de périodes de travail de quatre ans, sous la responsabilité à tour de rôle, d'un canton qui sera chargé de préparer la fête quadriennale des patois. Ce genre d'administration a fait ses preuves durant plus de cent ans au sein de la Société pédagogique de la Suisse romande qui a le même rythme de travail que nous.

Des statuts sont toujours utiles à une société, à condition qu'ils ne soient ni trop lâches, ni trop rigides et méticuleux. Il faut que des initiatives puissent voir le jour et que le bon sens garde quelque possibilité de jouer son rôle

Mais, au-delà de la loi et du règlement, il faut la foi dans les buts que vise une Société et l'enthousiasme qui force le respect. C'est ce que je souhaite à nos amis jurassiens à qui le bureau vaudois passe le flambeau.

Le président sortant de charge,

Paul Burnet

LE PATOIS A LA RADIO

Sur notre demande, l'heure d'émission a été quelque peu retardée : dès le 6 janvier écoulé, elle passe sur les ondes à 8.10 heures, le samedi (second programme). L'émission du 3 mars consacrée à R. Willien a durée plus de 30 minutes.

P.B.